Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Division de la communication
Réf: 837f10
Tél. +33 (0)3 88 41 31 93
Fax +33 (0)3 90 21 41 34
Internet: http://assembly.coe.int
e-mail: pace.com@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

La Commission permanente de l'APCE se réunit à Antalya

Strasbourg, 05.11.2010 – La Commission permanente(*) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) va se réunir à Antalya le vendredi 12 novembre 2010 à l'occasion du transfert de la présidence du Comité des Ministres à la Turquie.

Après le discours d'ouverture du Président de l'APCE, Mevlüt Çavusoglu, un Vice-président de la Grande Assemblée nationale de Turquie s'adressera aux participants. Les parlementaires auront ensuite un échange de vues avec le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoğlu, qui assurera la Présidence du Comité des Ministres à partir du 10 novembre 2010, pour une période de six mois. La discussion devrait porter sur les priorités de la Turquie au cours de sa présidence et sur d'autres questions dans le cadre du dialogue politique permanent de l'Assemblée avec le Comité des Ministres.

A l'ordre du jour de la Commission permanente figurent également 16 rapports, notamment sur les demandeurs d'asile roms en Europe, renforcer les mesures de protection et de relance des langues gravement menacées et sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Les autres thèmes débattus porteront sur les déchets militaires et l'environnement, promouvoir une politique de prévention de l'addiction au jeu en ligne et engager à nouveau le dialogue parlementaire avec les États-Unis.

La veille de la réunion, le 11 novembre, la Sous-commission sur la violence à l'égard des femmes se réunira également pour faire le bilan des progrès accomplis, y compris en Turquie, deux ans après la clôture de la campagne de l'Assemblée sur ce thème. Le Président de l'APCE Mevlüt Çavuşoğlu et la ministre d'État turque chargée de la Famille et de la Femme Selma Kavaf doivent y participer.

Projet d'ordre du jour de la Commission permanente (PDF)
Documents de travail de la Commission permanente
Projet d'ordre du jour de la Sous-commission sur la violence à l'égard des femmes (PDF)

Note aux rédactions

La réunion de la Commission permanente est ouverte à la presse ; elle se tiendra le vendredi 12 novembre 2010 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures à l'Hôtel Susesi, İskele Mevkii, Belek / Antalya, 07450 Turquie.

Un point presse sera également organisé à la fin de l'échange de vue, vers 10 h 30, à l'extérieur de la salle de réunion (à confirmer).

Contacts/accréditation:
Ali Ünal, Conseiller Presse auprès du Président de l'APCE, portable +90 534 773 25 04, tél. + 90 312 420 51 01, e-mail: ali@mevlutcavusoglu.com.
Angus Macdonald, Division de la Communication de l'APCE, portable +33 6 30 49 68 20, tél. +33 3 88 41 34 39, e-mail: angus.macdonald@coe.int.

(*) La Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée entre les sessions plénières, se compose du Président et des Vice-Président(e)s de l'Assemblée, des Président(e)s de groupes politiques, des Président(e)s de délégations nationales et des Président(e)s de commissions